RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Trimestre clos le 30 novembre 2024

Rapport de gestion 2

États financiers consolidés intermédiaires résumés 36

Statistiques sur les unités de service primaire 59

RAPPORT DE GESTION

Trimestre clos le 30 novembre 2024

1	Énoncés de nature prospective	3
2	Faits saillants financiers	4
3	Aperçu de l'entreprise	6
4	Résultats d'exploitation et financiers consolidés	7
5	Résultats d'exploitation et financiers sectoriels	12
6	Transactions entre parties liées	16
7	Analyse des flux de trésorerie	17
8	Situation financière	20
9	Ressources en capital et liquidités	21
10	Contrôles et procédures	24
11	Incertitudes et principaux facteurs de risque	24
12	Développements en matière de méthodes comptables	25
13	Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières	26
14	Renseignements financiers trimestriels supplémentaires	35

1. Énoncés de nature prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Objectifs et stratégie de la Société » et « Projections financières pour l'exercice 2025 » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels et technologiques changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la fiscalité, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à la durabilité et aux informations à fournir en matière de durabilité, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. De plus, les activités radiophoniques de la Société sont exposées de façon importante au risque lié aux budgets publicitaires du secteur du commerce de détail, lesquels peuvent fluctuer en raison de la concurrence accrue et de l'évolution de la conjoncture économique. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2024 et du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion; les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour le trimestre clos le 30 novembre 2024 préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité ») et avec le rapport annuel de l'exercice 2024 de la Société.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 13 janvier 2025, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de l'exercice 2024, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

2. Faits saillants financiers

Trimestres clos les 30 novembre *(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)*	2024 $	2023[1] $	Variation %	Variation selon un taux de change constant[2][3] %
Opérations				
Produits	**764 960**	776 172	(1,4)	(1,8)
BAIIA ajusté[3]	**371 084**	366 033	1,4	1,0
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	**(9 648)**	3 265	—	
Bénéfice de la période	**108 396**	98 729	9,8	
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**29 809**	34 541	(13,7)	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société[3][4]	**27 221**	40 038	(32,0)	
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**208 655**	236 919	(11,9)	
Flux de trésorerie disponibles[1][3]	**152 451**	142 078	7,3	7,2
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[1][3]	**174 250**	173 738	0,3	0,2
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**153 514**	153 789	(0,2)	
Dépenses d'investissement nettes[3][5]	**150 916**	146 667	2,9	2,4
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau[3]	**129 117**	115 007	12,3	11,7
Données par action[6]				
Bénéfice par action				
De base	**3,13**	2,23	40,4	
Dilué	**3,09**	2,21	39,8	
Dilué ajusté[3][4]	**2,82**	2,57	9,7	
Dividendes par action	**0,922**	0,854	8,0	

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Le produit des transactions de cession-bail et des autres cessions d'immobilisations corporelles s'est chiffré à 19,6 millions $ pour le premier trimestre de l'exercice 2025 (0,3 million $ pour la période correspondante de l'exercice 2024). Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

(2) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers de la période considérée libellés en dollars américains au taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le trimestre clos le 30 novembre 2023, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3654 $ CA pour 1 $ US.

(3) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, et les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. La variation selon un taux de change constant et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris les renvois à des rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

(4) Exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) ainsi que les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle.

(5) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

(6) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

(en milliers de dollars canadiens)	**Au 30 novembre 2024** **$**	Au 31 août 2024 $
Situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**92 841**	77 746
Total de l'actif	**10 025 750**	9 773 739
Dette à long terme		
Tranche courante	**351 728**	370 108
Tranche non courante	**4 752 299**	4 594 057
Endettement net[1]	**5 072 740**	4 957 594
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	**844 428**	810 437

(1) L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

3. Aperçu de l'entreprise

Cogeco est une société de portefeuille diversifiée qui exerce ses activités dans les secteurs des télécommunications et des médias. Sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire aux clientèles résidentielle et d'affaires au Canada et aux États-Unis. Plus récemment, Cogeco Communications a élargi son offre de services pour inclure les services sans fil dans la plupart des États américains où elle exerce ses activités. Par l'entremise de Cogeco Média au Canada, Cogeco exploite au Canada, principalement au Québec, 21 stations de radio ainsi qu'une agence de presse. Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

3.1 Développements de l'entreprise

Transformation en cours des équipes canadienne et américaine regroupées du secteur des télécommunications de Cogeco et de Cogeco Communications

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, Cogeco et Cogeco Communications ont entrepris un programme de transformation sur trois ans dans le but d'améliorer leur agilité et leur compétitivité en misant sur l'optimisation opérationnelle, l'analytique avancée, la numérisation et une expérience client améliorée. Cette transformation regroupe dans une organisation nord-américaine plus simple, plus efficace et dotée d'une structure de coûts rationalisée, les fonctions commerciales, opérationnelles et techniques de nos unités d'affaires canadienne et américaine du secteur des télécommunications.

3.2 Contexte opérationnel

La Société exerce ses activités dans un secteur qui fournit des services essentiels à des clients résidentiels et commerciaux et qui est reconnu pour sa résilience au fil des cycles économiques. Toutefois, en raison de l'intensification de la concurrence et de l'évolution des tendances en matière d'abonnements au service de vidéo, la Société s'attend à des pressions soutenues sur ses produits et ses coûts d'exploitation. Pour soutenir sa croissance, la Société a annoncé en mai l'adoption d'un nouveau modèle opérationnel et son programme de transformation sur trois ans, qui sont axés sur les synergies, la numérisation, l'analytique avancée, l'expansion du réseau et les services sans fil, comme il est expliqué ci-dessus, ainsi que la transformation de son segment radiophonique.

Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Se reporter à la rubrique « Énoncés de nature prospective ».

3.3 Indicateurs de rendement clés

La Société mesure sa performance financière à l'égard de ses objectifs d'entreprise en surveillant les produits, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles sur la base d'un taux de change constant. La Société évalue également les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles en excluant les projets d'expansion du réseau, car ces indicateurs fournissent une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes aux dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau et pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.

Aperçu

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les résultats financiers de Cogeco ont été conformes aux attentes. Bien que le secteur des télécommunications aux États-Unis ait continué de faire face à des difficultés découlant de l'environnement concurrentiel, les données relatives aux abonnés ont montré des signes précurseurs d'une amélioration. Pour ce qui est du secteur des télécommunications au Canada, sa performance a également répondu aux attentes au cours du premier trimestre, surtout grâce à la stabilité des produits et à une croissance continue du nombre d'abonnés au service Internet découlant d'une combinaison de nouveaux abonnés provenant de nos marques Cogeco et oxio, ainsi que des nouveaux abonnés provenant de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile. Par ailleurs, les récentes initiatives de réduction des coûts et les récents gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de la Société ont eu une incidence positive sur la croissance du BAIIA ajusté par rapport à l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis ont poursuivi leurs activités d'expansion du réseau, permettant de brancher plus de foyers et d'entreprises à leurs réseaux de fibre jusqu'au domicile. La Société a ajouté près de 9 500 foyers câblés au cours du premier trimestre de l'exercice 2025. En plus des programmes d'expansion du réseau au Québec dont la mise en œuvre est terminée, ces projets d'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile augmentent aussi la zone de couverture de la Société en Ontario ainsi que dans plusieurs régions adjacentes au réseau de Breezeline aux États-Unis.

Par conséquent, Cogeco maintient ses projections financières pour l'exercice 2025, telles qu'elles ont été publiées le 31 octobre 2024.

4. Résultats d'exploitation et financiers consolidés

4.1 Performance consolidée

Trimestres clos les 30 novembre	2024			2023	Variation	
	Données réelles[1]	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant[2]	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	$	$	$	$	%	%
Produits	**764 960**	(2 723)	**762 237**	776 172	**(1,4)**	**(1,8)**
Charges d'exploitation	**393 876**	(1 440)	**392 436**	410 139	**(4,0)**	**(4,3)**
BAIIA ajusté	**371 084**	(1 283)	**369 801**	366 033	**1,4**	**1,0**
Dépenses d'investissement nettes	**150 916**	(687)	**150 229**	146 667	**2,9**	**2,4**

(1) Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3759 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données du premier trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3654 $ CA pour 1 $ US.

Produits

Trimestres clos les 30 novembre	2024	2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change[1]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	$	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**377 266**	376 448	0,2	0,2	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**361 429**	371 241	(2,6)	(3,4)	(2 723)
Cogeco Communications	**738 695**	747 689	(1,2)	(1,6)	(2 723)
Autres	**26 265**	28 483	(7,8)	(7,8)	—
Données consolidées	**764 960**	776 172	(1,4)	(1,8)	(2 723)

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 1,4 % (1,8 % selon un taux de change constant). Cette diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis, en particulier pour les services d'entrée de gamme, et la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet. La diminution a été contrebalancée en partie par une meilleure combinaison de produits; et
- la diminution des produits au sein du secteur des médias en raison du fait que la dynamique concurrentielle du marché publicitaire en radio demeure difficile; tandis que
- les produits sont demeurés stables dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement en raison de l'impact cumulatif des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse au cours des derniers exercices, qui découle notamment des projets d'expansion du réseau et de l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network (« NRBN »), contrebalancé par une diminution globale du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet.

Charges d'exploitation

Trimestres clos les 30 novembre	**2024**	2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**177 788**	180 094	(1,3)	(1,3)	(97)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**182 617**	193 071	(5,4)	(6,1)	(1 344)
Activités du siège social et éliminations	**8 153**	10 326	(21,0)	(21,0)	1
Cogeco Communications	**368 558**	383 491	(3,9)	(4,3)	(1 440)
Autres	**25 318**	26 648	(5,0)	(5,0)	—
Données consolidées	**393 876**	410 139	(4,0)	(4,3)	(1 440)

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 4,0 % (4,3 % selon un taux de change constant). La diminution selon un taux de change constant s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une diminution des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, essentiellement en raison de la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision, des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle;
- une diminution des charges d'exploitation dans le secteur des télécommunications au Canada, essentiellement en raison de la baisse des coûts liés aux licences technologiques et du calendrier de certaines charges d'exploitation, d'un profit de 2,6 millions $ à la cession de certaines immobilisations corporelles comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, ainsi que d'initiatives de réduction des coûts et de gains d'efficacité opérationnelle; et
- une baisse des charges corporatives, attribuable en partie à la diminution des coûts liés à la préparation des services sans fil découlant des initiatives mises en œuvre dans le cadre des partenariats stratégiques annoncés en août visant à faciliter le développement des services sans fil au Canada dans le cadre d'un modèle opérationnel nécessitant peu de capitaux.

BAIIA ajusté

Trimestres clos les 30 novembre	**2024**	2023	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Secteur des télécommunications au Canada	**199 478**	196 354	1,6	1,6	97
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**178 812**	178 170	0,4	(0,4)	(1 379)
Activités du siège social et éliminations	**(13 075)**	(15 564)	16,0	16,0	(1)
Cogeco Communications	**365 215**	358 960	1,7	1,4	(1 283)
Autres	**5 869**	7 073	(17,0)	(17,0)	—
Données consolidées	**371 084**	366 033	1,4	1,0	(1 283)

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,4 % (1,0 % selon un taux de change constant). Cette augmentation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse du BAIIA ajusté dans le secteur des télécommunications au Canada en raison de la baisse des charges d'exploitation, comme il est expliqué ci-dessus;
- la diminution des charges du siège social; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des produits au sein du secteur des médias; tandis que
- le BAIIA ajusté est demeuré stable dans le secteur des télécommunications aux États-Unis.

Dépenses d'investissement nettes

Trimestres clos les 30 novembre	2024			2023	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles** **$**	Incidence du taux de change $	**Selon un taux de change constant** **$**	Données réelles $	**Données réelles** **%**	**Selon un taux de change constant** **%**
Secteur des télécommunications au Canada	**74 161**	(120)	**74 041**	87 836	**(15,6)**	**(15,7)**
Secteur des télécommunications aux États-Unis	**73 727**	(563)	**73 164**	55 853	**32,0**	**31,0**
Activités du siège social et éliminations	**2 757**	(4)	**2 753**	2 738	**0,7**	**0,5**
Cogeco Communications	**150 645**	(687)	**149 958**	146 427	**2,9**	**2,4**
Intensité du capital	**20,4 %**			19,6 %		
Autres	**271**	—	**271**	240	**12,9**	**12,9**
Données consolidées	**150 916**	(687)	**150 229**	146 667	**2,9**	**2,4**

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau

Trimestres clos les 30 novembre	2024			2023	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles** **$**	Incidence du taux de change $	**Selon un taux de change constant** **$**	Données réelles $	**Données réelles** **%**	**Selon un taux de change constant** **%**
Dépenses d'investissement nettes	**150 645**	(687)	**149 958**	146 427	**2,9**	**2,4**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**21 799**	(16)	**21 783**	31 660	**(31,1)**	**(31,2)**
Cogeco Communications	**128 846**	(671)	**128 175**	114 767	**12,3**	**11,7**
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau[1]	**17,4 %**			15,3 %		
Autres	**271**	—	**271**	240	**12,9**	**12,9**
Données consolidées	**129 117**	(671)	**128 446**	115 007	**12,3**	**11,7**

(1) L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 2,9 % (2,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des dépenses dans le secteur des télécommunications aux États-Unis essentiellement attribuable au calendrier de certaines initiatives, partiellement contrebalancé par la réduction progressive des stocks d'équipement chez l'abonné accumulés précédemment. L'augmentation globale a été contrebalancée en partie par
- la diminution des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada, principalement attribuable au calendrier de certaines initiatives et à la baisse des achats d'équipement chez l'abonné.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 12,3 % (11,7 % selon un taux de change constant) au premier trimestre de l'exercice 2025.

Le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications s'est établi à 20,4 % pour le premier trimestre de l'exercice 2025, contre 19,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital est principalement attribuable à la hausse des dépenses d'investissement nettes, comme il est expliqué ci-dessus. En excluant les projets d'expansion du réseau, le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications a atteint 17,4 % pour le premier trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 15,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

4.2 Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2024	2023	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Frais d'acquisition, d'intégration et autres frais	**1 303**	179	—
Frais de restructuration	**1 129**	466	—
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords	**1 764**	2 620	(32,7)
Profit sur transactions de cession-bail	**(13 844)**	—	—
	(9 648)	3 265	—

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) ont diminué de 12,9 millions $, en raison principalement d'un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions $ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre de la vente d'un immeuble en Ontario que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire.

4.3 Amortissements

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 177,2 millions $, soit une augmentation de 10,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des immobilisations.

4.4 Charges financières

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2024	2023	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	**72 343**	69 653	3,9
Intérêts sur les obligations locatives	**1 004**	708	41,8
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	16 880	—
Perte nette (profit net) de change	**1 959**	(1 626)	—
Produits d'intérêts et autres produits	**(2 749)**	(1 447)	90,0
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif[2]	**(5 330)**	(466)	—
Autres	**571**	592	(3,5)
Charges financières	**67 798**	84 294	(19,6)
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	(16 880)	—
Charges financières ajustées[3]	**67 798**	67 414	0,6

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Se rapportent principalement à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux.

(3) Les charges financières ajustées, qui excluent les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, sont une mesure financière non définie par les Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les charges financières ont diminué de 19,6 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette de 16,9 millions $ de l'exercice précédent comptabilisée à la suite du remboursement anticipé de 1,6 milliard $ US de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023; et
- la hausse des intérêts comptabilisés à l'actif, principalement attribuable à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux; facteurs contrebalancés en partie par
- la hausse des charges d'intérêts à la suite de l'émission de billets non garantis de premier rang d'un montant de 275 millions $ en février 2024 et de la conclusion d'une facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions $ en décembre 2023.

Compte non tenu de la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette à l'exercice précédent, les charges financières du premier trimestre de l'exercice 2025 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.5 Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2024	2023	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Exigibles	**15 126**	8 042	88,1
Différés	**12 210**	11 339	7,7
Impôts sur le résultat	**27 336**	19 381	41,0
Taux d'impôt effectif	**20,1 %**	16,4 %	22,6

La charge d'impôts du premier trimestre de l'exercice 2025 a augmenté de 41,0 %, principalement en raison de l'incidence de l'impôt minimum mondial prévu dans le modèle du Pilier Deux et d'autres modifications récemment apportées aux lois fiscales, qui s'appliquent à la Société depuis le 1er septembre 2024.

Les impôts exigibles ont augmenté au premier trimestre de l'exercice 2025 par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux indiqués ci-dessus.

4.6 Bénéfice de la période

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2024	2023	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	**$**	$	%
Bénéfice de la période	**108 396**	98 729	9,8
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**29 809**	34 541	(13,7)
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[1]	**78 587**	64 188	22,4
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	**27 221**	40 038	(32,0)
Bénéfice de base par action	**3,13**	2,23	40,4
Bénéfice dilué par action	**3,09**	2,21	39,8
Bénéfice dilué par action ajusté	**2,82**	2,57	9,7

(1) Au 30 novembre 2024, la participation ne donnant pas le contrôle concerne sa participation d'environ 71,6 % dans le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications, en plus de la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans une filiale américaine de Cogeco Communications.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le bénéfice de la période a augmenté de 9,8 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des charges financières, attribuable en partie à la perte avant impôt sans effet sur la trésorerie de 16,9 millions $ de l'exercice précédent à l'extinction d'une dette;
- la baisse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) reflétant un profit avant impôts sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions $ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario; et
- la hausse du BAIIA ajusté; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation de la dotation aux amortissements; et
- l'augmentation de la charge d'impôts.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société a diminué de 13,7 %, ce qui reflète principalement l'incidence de la réduction de la participation dans Cogeco Communications à la suite d'une transaction de rachat d'actions en décembre 2023.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, qui exclut l'incidence des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que de la perte sans effet sur la trésorerie à l'extinction d'une dette comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2024 (dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle), a diminué de 32,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action ajusté a augmenté, ce qui démontre l'incidence positive de la transaction de rachat d'actions réalisée en décembre de l'exercice précédent.

5. Résultats d'exploitation et financiers sectoriels

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

5.1 Secteur des télécommunications au Canada

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les 30 novembre			2024	2023	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles[1]**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant[2]**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Produits	**377 266**	—	**377 266**	376 448	**0,2**	**0,2**
Charges d'exploitation	**177 788**	(97)	**177 691**	180 094	**(1,3)**	**(1,3)**
BAIIA ajusté	**199 478**	97	**199 575**	196 354	**1,6**	**1,6**
Marge du BAIIA ajusté[3]	**52,9 %**			52,2 %		
Dépenses d'investissement nettes	**74 161**	(120)	**74 041**	87 836	**(15,6)**	**(15,7)**
Intensité du capital[3]	**19,7 %**			23,3 %		

(1) Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3759 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données du premier trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3654 $ CA pour 1 $ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Produits

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les produits sont demeurés stables, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- le nombre plus élevé d'abonnés au service Internet, notamment en raison des projets d'expansion du réseau; et
- l'acquisition de NRBN conclue le 5 février 2024; facteurs contrebalancés par
- la diminution globale du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet.

Charges d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 1,3 %, telles qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés aux licences technologiques et le calendrier de certaines charges d'exploitation;
- un profit de 2,6 millions $ à la cession de certaines immobilisations corporelles; et
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation afin de stimuler la croissance du nombre d'abonnés; et
- l'acquisition de NRBN.

BAIIA ajusté

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,6 %, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, principalement en raison de la baisse des charges d'exploitation, tandis que les produits sont demeurés stables.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 15,6 % (15,7 % selon un taux de change constant) et le ratio d'intensité du capital s'est établi à 19,7 %, contre 23,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des dépenses d'investissement attribuable au calendrier de certaines initiatives et à la baisse des achats d'équipement chez l'abonné.

Statistiques sur les unités de service primaire et les abonnés

		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les 30 novembre	
	30 novembre 2024	**2024**	2023
Unités de service primaire[1]	**1 868 636**	**(1 327)**	(1 552)
Abonnés au service Internet	**903 390**	**10 691**	10 765
Abonnés au service de vidéo	**596 841**	**(7 983)**	(8 064)
Abonnés au service de téléphonie filaire	**368 405**	**(4 035)**	(4 253)

(1) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.

Unités de service primaire

Internet

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les ajouts nets d'abonnés au service Internet se sont chiffrés à 10 691 et sont attribuables aux nouveaux abonnés au sein des marques Cogeco et oxio, ainsi qu'aux nouveaux abonnés découlant de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile.

Vidéo

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo se sont chiffrées à 7 983 et sont principalement attribuables aux changements continus des tendances de consommation vidéo du fait qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, facteur contrebalancé en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Téléphonie filaire

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire se sont chiffrées à 4 035 et sont principalement attribuables à l'augmentation du nombre de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile, facteur contrebalancé en partie par les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Répartition des abonnés

Le 30 novembre 2024, 57 % des abonnés du secteur des télécommunications au Canada étaient abonnés à des duos ou à des trios de services.

Foyers câblés

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le nombre de foyers câblés a augmenté de 6 270, principalement en raison de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile en Ontario.

5.2 Secteur des télécommunications aux États-Unis

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les 30 novembre			**2024**	2023	**Variation**	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles[1]**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant[2]**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Produits	**361 429**	(2 723)	**358 706**	371 241	**(2,6)**	**(3,4)**
Charges d'exploitation	**182 617**	(1 344)	**181 273**	193 071	**(5,4)**	**(6,1)**
BAIIA ajusté	**178 812**	(1 379)	**177 433**	178 170	**0,4**	**(0,4)**
Marge du BAIIA ajusté[3]	**49,5 %**			48,0 %		
Dépenses d'investissement nettes	**73 727**	(563)	**73 164**	55 853	**32,0**	**31,0**
Intensité du capital[3]	**20,4 %**			15,0 %		

(1) Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3759 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données du premier trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3654 $ CA pour 1 $ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Produits

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les produits ont diminué de 2,6 % (3,4 % selon un taux de change constant). Cette diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés au sein du secteur, en particulier pour les services d'entrée de gamme, et la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet; partiellement contrebalancées par
- une meilleure combinaison de produits.

En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 262,7 millions $ US, contre 271,9 millions $ US pour la période correspondante de l'exercice 2024.

Charges d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 5,4 % (6,1 % selon un taux de change constant). Cette diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision; et
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle.

BAIIA ajusté

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le BAIIA ajusté est demeuré stable, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, en raison des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle, facteurs contrebalancés par la baisse des produits.

En monnaie locale, le BAIIA ajusté s'est chiffré à 130,0 millions $ US, contre 130,5 millions $ US pour la période correspondante de l'exercice 2024.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 32,0 % (31,0 % selon un taux de change constant) et le ratio d'intensité du capital a atteint 20,4 %, contre 15,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépenses d'investissement attribuable au calendrier de certaines initiatives, facteur contrebalancé en partie par la réduction progressive des stocks d'équipement chez l'abonné accumulés précédemment.

En monnaie locale, les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 53,6 millions $ US, comparativement à 40,9 millions $ US pour la période correspondante de l'exercice 2024.

Statistiques sur les unités de service primaire et les abonnés

		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les 30 novembre	
	30 novembre 2024	**2024**	2023
Unités de service primaire[1]	**1 012 490**	**(17 505)**	(20 918)
Abonnés au service Internet	**637 873**	**(5 726)**	(8 476)
Abonnés au service de vidéo	**252 784**	**(8 527)**	(8 736)
Abonnés au service de téléphonie filaire	**121 833**	**(3 252)**	(3 706)

(1) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.

Unités de service primaire

Internet

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service Internet se sont chiffrées à 5 726, dont 825 en Ohio. La diminution des pertes nettes par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'amélioration de la gestion des clients sur le marché de l'Ohio découlant des investissements effectués dans les infrastructures de réseau et du remplacement proactif du matériel IPTV des clients. Les pertes nettes d'abonnés au service Internet reflètent également un environnement hautement concurrentiel, surtout dans le cas des services Internet d'entrée de gamme, facteur partiellement contrebalancé par les nouveaux abonnés découlant de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile.

Vidéo

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo se sont chiffrées à 8 527 et sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la promotion continue des offres axées sur Internet et l'importance réduite accordée aux offres axées sur les services de vidéo comme produit individuel;
- les changements continus des tendances de consommation vidéo, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur, incluant les plateformes en ligne.

Téléphonie filaire

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire se sont chiffrées à 3 252 et sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- le nombre plus élevé de clients qui sont passés uniquement aux services de téléphonie mobile.

Répartition des abonnés

Le 30 novembre 2024, 30 % des abonnés du secteur des télécommunications aux États-Unis étaient abonnés à des duos ou à des trios de services. Ce pourcentage a diminué par rapport aux années précédentes étant donné que notre stratégie est désormais axée sur les services Internet à marge plus élevée.

Foyers câblés

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le nombre de foyers câblés a augmenté de 3 208, principalement en raison de l'expansion du réseau de fibre jusqu'au domicile.

6. Transactions entre parties liées

Au 30 novembre 2024, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de Cogeco Communications, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention.

Le tableau suivant présente les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Honoraires de gestion versés par Cogeco Communications	**4 922**	5 238

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des trimestres clos les 30 novembre 2024 et 2023, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

	Trimestres clos les 30 novembre	
(en nombre d'unités)	**2024**	2023[1]
Options sur actions	**143 978**	—
Unités d'actions liées au rendement	**89 991**	—

(1) En raison des restrictions internes sur les opérations en vigueur au moment où Cogeco Communications émet habituellement des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement, aucune option ni unité n'a été émise au cours du premier trimestre de l'exercice 2024. Elles ont plutôt été émises au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024.

Le tableau suivant présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
Options sur actions	**198**	222
Unités d'actions incitatives	**40**	—
Unités d'actions liées au rendement	**255**	99
Unités d'actions différées	**36**	—
	529	321

7. Analyse des flux de trésorerie

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2024	2023	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**208 655**	236 919	(11,9)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**(137 227)**	(153 354)	(10,5)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	**(58 942)**	(359 865)	(83,6)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	**2 609**	(633)	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**15 095**	(276 933)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**77 746**	363 854	(78,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**92 841**	86 921	6,8

7.1 Activités d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 11,9 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des flux de trésorerie provenant des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie, attribuable en partie au calendrier des subventions reçues relativement aux projets d'expansion du réseau et au recouvrement des créances clients; et
- la hausse des impôts sur le résultat payés; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du BAIIA ajusté.

7.2 Activités d'investissement

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 10,5 %, principalement en raison du produit net de 16,5 millions $ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario.

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

	Trimestres clos les 30 novembre			
	2024	2023	Variation	Variation selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**153 514**	153 789	(0,2)	
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	**(2 598)**	(7 122)	(63,5)	
Dépenses d'investissement nettes	**150 916**	146 667	2,9	2,4

7.3 Activités de financement

Émission de titres d'emprunt et remboursement de la dette

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

	Trimestres clos les 30 novembre		
	2024	2023	Explications
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$	
Diminution de l'endettement bancaire	**(9 331)**	(2 212)	Liée au calendrier des besoins en fonds de roulement.
Augmentation nette des facilités de crédit rotatif	**31 821**	156 639	Liée aux fonds prélevés aux termes des facilités de crédit rotatif.
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	**—**	1 656 208	L'émission de titres d'emprunt effectuée à l'exercice précédent était liée à l'émission de deux emprunts à terme B, soit un emprunt de 775 millions $ US d'une durée de sept ans et un emprunt de 475 millions $ US d'une durée de cinq ans, dans le cadre du refinancement des facilités de crédit de premier rang en septembre 2023.
Remboursement des billets et des facilités de crédit	**(42 196)**	(2 129 215)	Principalement liée au rachat des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions $ US à l'échéance en septembre 2024 et aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et sur la facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions $. Le remboursement de l'exercice précédent était principalement lié au remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang en septembre 2023.
Remboursement des obligations locatives	**(3 034)**	(2 100)	Résultat comparable.
Augmentation des coûts de transaction différés	**—**	(1 801)	Liée à la modification apportée au cours de l'exercice précédent à la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.
	(22 740)	(322 481)	

Dividendes

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, un dividende déterminé trimestriel de 0,922 $ par action a été versé aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un total de 8,7 millions $, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,854 $ par action, ou 13,2 millions $, au premier trimestre de l'exercice 2024. De plus, les dividendes sur actions subalternes à droit de vote versés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle se sont élevés à 27,6 millions $ pour le premier trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 24,4 millions $ à l'exercice précédent.

7.4 Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les 30 novembre	**2024**[1]	2023[2]	Variation	Variation selon un taux de change constant[3]	Incidence du taux de change[3]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
BAIIA ajusté	**371 084**	366 033	1,4	1,0	(1 283)
Paiement fondé sur des actions	**3 418**	499	—		
Produit de transactions de cession-bail et autres cessions d'immobilisations corporelles[2]	**19 622**	255	—		
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail[4]	**(16 457)**	(113)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	**478**	201	—		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres (frais) profits[4]	**9 648**	(3 265)	—		
Charges financières	**(67 798)**	(84 294)	(19,6)		
Perte à l'extinction d'une dette[5]	**—**	16 880	—		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme[5]	**1 532**	2 691	(43,1)		
Impôts exigibles	**(15 126)**	(8 042)	88,1		
Dépenses d'investissement nettes	**(150 916)**	(146 667)	2,9		
Remboursement des obligations locatives	**(3 034)**	(2 100)	44,5		
Flux de trésorerie disponibles[2]	**152 451**	142 078	7,3	7,2	(204)
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[2]	**174 250**	173 738	0,3	0,2	(220)

(1) Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3759 $ CA pour 1 $ US.

(2) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Les données du premier trimestre de l'exercice 2025 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2024, qui était de 1,3654 $ CA pour 1 $ US.

(4) Comprend un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions $ comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre de la vente d'un immeuble en Ontario que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire.

(5) Inclus dans les charges financières.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 7,3 % (7,2 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le produit net de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit net de 16,5 millions $ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail d'un immeuble en Ontario; facteur contrebalancé en partie par
- l'augmentation des impôts exigibles; et
- l'augmentation des dépenses d'investissement nettes.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles pour le premier trimestre de l'exercice 2025 se sont chiffrés à 174,3 millions $ (174,0 millions $ selon un taux de change constant), et sont demeurés stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

7.5 Déclaration de dividendes

Au cours de sa réunion du 13 janvier 2025, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,922 $ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 10 février 2025 aux actionnaires inscrits en date du 27 janvier 2025. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

8. Situation financière

8.1 Fonds de roulement

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

(en milliers de dollars canadiens)	**30 novembre 2024** **$**	31 août 2024 $	Variation $	Explications
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**92 841**	77 746	15 095	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	**149 272**	131 929	17 343	Principalement liée au calendrier de recouvrement des créances clients et autres débiteurs, combiné à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Impôts sur le résultat à recevoir	**18 539**	16 073	2 466	Non significative.
Charges payées d'avance et autres	**48 905**	40 857	8 048	Non significative.
Instruments financiers dérivés	**17 075**	3 875	13 200	Principalement liée aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en octobre 2025, qui ont été reclassées dans la tranche courante, partiellement contrebalancées par celles qui sont venues à échéance en novembre 2024.
	326 632	270 480	56 152	
Passifs courants				
Endettement bancaire	**6 068**	15 399	(9 331)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**344 049**	376 444	(32 395)	Principalement liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Provisions	**43 111**	58 882	(15 771)	Principalement liée au paiement de frais de restructuration comptabilisés antérieurement dans le cadre de la nouvelle structure organisationnelle annoncée en mai 2024 et à d'autres initiatives d'optimisation des coûts.
Passifs d'impôts sur le résultat	**11 134**	8 679	2 455	Non significative.
Passifs sur contrat et autres passifs	**54 077**	61 736	(7 659)	Non significative.
Subventions gouvernementales reçues d'avance	**6 334**	8 740	(2 406)	Non significative.
Instruments financiers dérivés	**1 113**	240	873	Non significative.
Tranche courante de la dette à long terme	**351 728**	370 108	(18 380)	Principalement liée au rachat de billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions $ US en septembre 2024, contrebalancé en partie par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
	817 614	900 228	(82 614)	
Fonds de roulement déficitaire	**(490 982)**	(629 748)	138 766	

8.2 Autres variations importantes

(en milliers de dollars canadiens)	**30 novembre 2024** **$**	31 août 2024 $	Variation $	Explications
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	**3 400 025**	3 340 793	59 232	Principalement liée aux dépenses d'investissement effectuées au cours du premier trimestre de l'exercice 2025 et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par la dotation à l'amortissement pour la période.
Immobilisations incorporelles	**3 911 819**	3 837 794	74 025	Principalement liée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et aux intérêts inscrits à l'actif en lien avec des licences de spectre, facteurs partiellement contrebalancés par l'amortissement pour la période.
Goodwill	**2 205 197**	2 132 661	72 536	Liée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Instruments financiers dérivés	**30 907**	46 539	(15 632)	Principalement liée aux tranches de swaps de taux d'intérêt échéant en octobre 2025 classées dans la tranche courante et aux variations des taux d'intérêt du marché.
Passifs non courants				
Dette à long terme	**4 752 299**	4 594 057	158 242	Principalement liée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien et aux fonds prélevés aux termes des facilités de crédit à terme rotatif, facteurs contrebalancés en partie par les remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et sur la facilité de crédit à terme non rotatif d'un montant de 75 millions $.
Passifs d'impôts différés	**896 751**	867 944	28 807	Principalement liée au calendrier des différences temporaires et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

9. Ressources en capital et liquidités

9.1 Structure du capital

Le tableau suivant résume les liquidités disponibles de la Société.

(en milliers de dollars canadiens)	**Au 30 novembre 2024** **$**	Au 31 août 2024 $
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**92 841**	77 746
Trésorerie avec restrictions d'utilisation[1]	**(6 334)**	(8 740)
Montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif[2]	**766 176**	787 426
Liquidités disponibles[3]	**852 683**	856 432

(1) Inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie (se reporter à la note 14 C) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(2) Montants totaux disponibles de 750 millions $ et de 100 millions $ en vertu des facilités de crédit à terme rotatif et de 250 millions $ US en vertu de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang (se reporter à la note 15 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(3) Les liquidités disponibles sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

Cogeco Communications

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications.

	30 novembre 2024	31 août 2024
Coût moyen pondéré de l'endettement[1]	**5,5 %**	5,6 %
Durée moyenne pondérée : dette à long terme (en années)	**4,6**	4,8
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté[2][3]	**3,4**	3,3
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées[2][3]	**5,6**	5,5

(1) Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

(2) Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté et le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées sont des mesures de gestion du capital. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Calculé sur les douze derniers mois. L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période, et le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

9.2 Données liées aux actions en circulation

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 31 décembre 2024. Se reporter à la note 12 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Montant $
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	**1 602 217**	**10**
Actions subalternes à droit de vote	**8 040 562**	**64 347**

9.3 Notations de Cogeco Communications

Au 30 novembre 2024	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets garantis de premier rang	**BBB-**	**BBB (faible)(stable)**	**SN**
Billets non garantis de premier rang	**BB+**	**BB (élevée)(stable)**	**SN**
Notation à titre de société émettrice	**BB+ (perspective négative)**	**BB (élevée)(stable)**	**SN**
Filiales américaines			
Facilités de crédit de premier rang	**BB**	**SN**	**B1 (perspective négative)**
Notation à titre de société émettrice	**BB (perspective négative)**	**SN**	**B1 (perspective négative)**

SN : sans notation

9.4 Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 30 novembre 2024 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente le montant utilisé et le solde disponible aux termes des facilités de crédit rotatif de la Société et de Cogeco Communications au 30 novembre 2024.

	Montant total	Montant utilisé	Solde disponible
Société			
Facilité de crédit à terme rotatif	100,0 millions $	72,0 millions $	28,0 millions $
Cogeco Communications			
Facilité de crédit à terme rotatif	750,0 millions $	358,3 millions $	391,7 millions $
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang - filiales américaines	350,3 millions $	3,8 millions $	346,5 millions $
	(250,0 millions $ US)	(2,7 millions $ US)	(247,3 millions $ US)

Risque de taux d'intérêt

Le 30 novembre 2024, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit à terme non rotatif de la Société, ainsi que de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 30 novembre 2024.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé[1]	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie[2]	300 millions $ US	Taux SOFR à terme	4,01 % – 4,18 %	Février 2027 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions $ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % – 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 250 millions $ US sont arrivés à échéance en novembre 2024, pour une couverture restante de 300 millions $ US (550 millions $ US au 31 août 2024). En décembre 2024, de nouveaux swaps de taux d'intérêt fixes d'un montant de 250 millions $ US assortis d'échéances allant de février 2028 à février 2029 et de taux d'intérêt allant de 3,82 % à 3,85 % ont été conclus.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte des facilités à taux d'intérêt variables entraînerait une hausse (baisse) d'approximativement 19,2 millions $ des charges financières annuelles de la Société en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 30 novembre 2024.

9.5 Monnaies étrangères

Les taux moyens en vigueur au cours des trimestres clos les 30 novembre 2024 et 2023 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des télécommunications aux États-Unis s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Dollar américain par rapport au dollar canadien	**1,3759**	1,3654

9.6 Obligations contractuelles, éventualités et garanties

Un résumé des obligations contractuelles, éventualités et garanties significatives de la Société figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. Il n'y a eu aucun changement important dans les obligations contractuelles, éventualités et garanties significatives.

10. Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les Normes IFRS de comptabilité. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco est fondé sur les critères indiqués dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 30 novembre 2024 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 novembre 2024.

11. Incertitudes et principaux facteurs de risque

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2024, qui sont intégrés par renvoi dans les présentes.

Faits nouveaux concernant le cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros

Le 13 août 2024, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2024-180, Concurrence sur les marchés canadiens des services Internet (PRT 2024-180), qui met à jour son cadre de fourniture des services filaires de gros réglementés. Cette décision oblige les plus grandes sociétés de téléphonie du Canada, soit Bell Canada, Telus Communications Inc. (« Telus ») et SaskTel, à fournir un accès de gros groupé à leurs installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés (« FTTP ») partout au Canada d'ici le 13 février 2025. Les entreprises de câblodistribution, y compris Cogeco Communications, continuent d'être tenues de fournir un accès de gros à leurs installations hybrides de fibre et de câble coaxial. Cependant, elles n'ont pas l'obligation de fournir un accès de gros à leurs installations FTTP. De plus, la décision interdit aux sociétés de téléphonie et aux entreprises de câblodistribution titulaires, y compris leurs marques et leurs sociétés liées, d'utiliser les services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros groupés sur leurs territoires de desserte des services filaires traditionnels. Les titulaires peuvent toutefois accéder à des services AHV de gros groupés en dehors du territoire. La décision n'a pas établi de tarifs provisoires ou définitifs pour les services de gros, bien que le CRTC ait émis des tarifs FTTP provisoires le 25 octobre 2024, les tarifs définitifs pour la FTTP et les autres technologies d'accès devant être publiés en 2025. Enfin, en vertu de la décision, le mandat de Cogeco Communications de continuer à fournir des services d'accès de gros dégroupés est maintenu, le statut à long terme du régime d'accès dégroupé étant assujetti à une décision subséquente du Conseil.

Le 6 novembre 2024, en réponse à une requête de Bell Canada contestant la décision de télécom 2023-358 (DT 2023-358) du CRTC, qui obligeait temporairement les entreprises de services locaux titulaires à fournir l'accès à leurs installations FTTP au moyen de services AHV groupés au sein de leurs territoires de desserte en Ontario et au Québec, la gouverneure en conseil du Canada a publié le décret C.P. 2024-1172 intitulé *Décret renvoyant au CRTC la décision de télécom CRTC 2023-358* (décret du Cabinet), qui demande au CRTC de réexaminer l'interdiction pour Bell Canada, Telus et Rogers Communications Inc. (« Rogers ») d'utiliser les services de gros groupés FTTP imposés par la réglementation en Ontario et au Québec en vertu du régime d'accès temporaire aux installations par fibre jusqu'aux locaux des abonnés établi par la DT 2023-358. Bien que le décret n'oblige pas le CRTC à mettre en œuvre cette interdiction, le Cabinet y présente ses préoccupations quant aux investissements futurs et récurrents et à la viabilité des petits fournisseurs et des fournisseurs régionaux de services Internet. Le décret du Cabinet ne porte que sur la DT 2023-358 et ne s'applique pas à la décision finale et complète plus récente du CRTC, la PRT 2024-180. Le 3 décembre 2024, Telus a déposé une demande de révision judiciaire du décret du Cabinet en vertu de la *Loi sur les Cours fédérales*, dans laquelle elle demande à la Cour fédérale d'annuler le décret du Cabinet.

Le 7 novembre 2024, Cogeco Communications, de concert avec les Opérateurs de réseaux concurrentiels canadiens et Bragg Communications Inc., faisant affaire sous le nom Eastlink (« Eastlink »), a déposé une demande priant le CRTC de réviser et de modifier la PRT 2024-180 et d'interdire à Bell Canada, Telus et Rogers d'utiliser les services AHV de gros obligatoires, et ce, pour toute technologie et partout au pays. D'autres demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180 appuyant cette interdiction ont aussi été déposées par Rogers et TekSavvy Solutions Inc. À la lumière de ces faits nouveaux, le CRTC a entrepris des procédures distinctes pour réexaminer la DT 2023-238 et pour examiner les différentes demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180. Une décision relative au réexamen de la TD 2023-238 doit être rendue d'ici le 4 février 2025, tandis qu'aucun calendrier précis n'a été établi pour l'examen des demandes de révision et de modification de la PRT 2024-180.

Le 9 novembre 2024, Cogeco Communications, de concert avec les Opérateurs de réseaux concurrentiels canadiens, Eastlink et Sasktel, a déposé une requête auprès du Cabinet fédéral, demandant que la PRT 2024-180 soit modifiée pour interdire aux trois principales entreprises de télécommunications au Canada d'utiliser les services AHV de gros obligatoires, et ce, pour toute technologie et partout au pays.

L'incapacité du CRTC ou de la gouverneure en conseil à modifier la PRT 2024-180 pour exclure les trois principales entreprises de télécommunications nationales du Canada de l'accès aux services AHV de gros obligatoires pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

12. Développements en matière de méthodes comptables

Application initiale des modifications aux normes comptables

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2023, l'IASB a publié le document Accords de financement de fournisseurs, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1er septembre 2024, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.
IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises : • amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation; • amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont présentés dans l'état du résultat net; et • indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes. IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir dans ceux-ci.

13. Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les autres mesures financières qu'utilise Cogeco tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires.

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre clos le 30 novembre 2024 sont converties selon le taux de change moyen de la période correspondante de l'exercice précédent, soit de 1,3654 $ CA pour 1 $ US.

Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Un rapprochement entre ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, ou des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure ce rapprochement, sont présentés ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour ces éléments, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société Ajouter : – dépréciation des actifs, le cas échéant; – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant; – incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés; et – participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés.	Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société
Charges financières ajustées	Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour calculer certains ratios prévus dans les clauses restrictives et pour évaluer la capacité de la Société à rembourser sa dette.	Charges financières Déduire : – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant.	Charges financières
Données présentées sur la base d'un taux de change constant et incidence du taux de change	La Société présente certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant comprennent les projections financières et certaines mesures financières historiques, notamment les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.	Les projections financières présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers attendus libellés en dollars américains aux taux de change de l'exercice précédent. Les mesures financières historiques présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du taux de change représente la quantification de cette incidence.	Produits, charges d'exploitation, BAIIA ajusté et dépenses d'investissement nettes. En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, se reporter à la définition ci-dessous pour connaître la mesure financière la plus comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Produits internes selon un taux de change constant et BAIIA ajusté selon un taux de change constant	La direction utilise les produits internes selon un taux de change constant et le BAIIA ajusté selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Produits selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions. BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions.	Produits et BAIIA ajusté
Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont utilisés par la direction pour mesurer la capacité de la Société à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer les activités de la Société et ses actifs sous-jacents, ainsi que pour évaluer la santé et la performance financières de la Société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour le calcul des flux de trésorerie disponibles afin d'exclure la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, le cas échéant, à la suite du remboursement de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et de la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit de transactions de cession-bail, afin de mieux harmoniser les sources et affectations des flux de trésorerie relativement aux dépenses d'investissement. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.	Flux de trésorerie disponibles : – BAIIA ajusté Ajouter : – amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; – perte (profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette; – paiement fondé sur des actions; – produit des transactions de cession-bail et d'autres cessions d'immobilisations corporelles; – perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, y compris les transactions de cession-bail; et – charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations. Déduire : – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – charges financières; – impôts exigibles; – dépenses d'investissement nettes; et – remboursement des obligations locatives.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
	La Société présente également les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, car ils permettent d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les flux de trésorerie disponibles de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau : – flux de trésorerie disponibles Ajouter : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer les dépenses d'investissement totales de la Société, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes avec les dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes. Cette mesure sert également au calcul de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes Déduire : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Acquisitions d'immobilisations corporelles
Liquidités disponibles	La direction utilise les liquidités disponibles pour évaluer la capacité de Cogeco à respecter ses obligations financières et à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de capitaux, y compris pour assurer le développement de l'entreprise au moyen d'acquisitions et d'autres occasions de croissance. Les liquidités disponibles sont présentées sur une base consolidée, y compris les liquidités liées à des structures d'emprunt distinctes pour les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la santé financière de Cogeco.	Trésorerie et équivalents de trésorerie Déduire : – trésorerie avec restrictions d'utilisation; Ajouter : – montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**29 809**	34 541
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	**(9 648)**	3 265
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	16 880
Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés	**199**	(5 333)
Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés	**6 861**	(9 315)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	**27 221**	40 038

(1) Inclus dans les charges financières.

Charges financières ajustées

Pour consulter le rapprochement des charges financières ajustées et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.4 « Charges financières ».

Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

Données consolidées

Pour consulter le rapprochement des produits consolidés, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

Le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon un taux de change constant est présenté ci-dessous. Pour consulter le rapprochement de cette mesure financière déterminée et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter au tableau de rapprochement précis figurant dans la sous-rubrique ci-après.

Trimestres clos les 30 novembre			**2024**	2023[1]	**Variation**	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Flux de trésorerie disponibles[1]	**152 451**	(204)	**152 247**	142 078	**7,3**	**7,2**

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Données sectorielles

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes sectoriels selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique 5 « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

Activités du siège social et éliminations de Cogeco Communications

Trimestres clos les 30 novembre			**2024**	2023	**Variation**	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**Données réelles**	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
	$	$	**$**	$	**%**	**%**
Charges d'exploitation	**8 153**	1	**8 154**	10 326	**(21,0)**	**(21,0)**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**4 922**	—	**4 922**	5 238	**(6,0)**	**(6,0)**
BAIIA ajusté	**(13 075)**	(1)	**(13 076)**	(15 564)	**16,0**	**16,0**

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023[1]
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**208 655**	236 919
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	**80 652**	58 495
Impôts sur le résultat payés	**15 048**	2 903
Impôts exigibles	**(15 126)**	(8 042)
Intérêts payés	**63 816**	65 038
Charges financières	**(67 798)**	(84 294)
Perte à l'extinction d'une dette[2]	**—**	16 880
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme[2]	**1 532**	2 691
Dépenses d'investissement nettes[3]	**(150 916)**	(146 667)
Produit de transactions de cession-bail et autres cessions d'immobilisations corporelles[1]	**19 622**	255
Remboursement des obligations locatives	**(3 034)**	(2 100)
Flux de trésorerie disponibles[1]	**152 451**	142 078
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**21 799**	31 660
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[1]	**174 250**	173 738

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

(2) Inclus dans les charges financières.

(3) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Rapprochement des liquidités disponibles

Pour consulter le rapprochement des liquidités disponibles et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 9.1 « Structure du capital ».

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les 30 novembre			**2024**	2023[1]		**Variation**
	Données réelles	Incidence du taux de change	**Selon un taux de change constant**	Données réelles	**Données réelles**	**Selon un taux de change constant**
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$	**%**	**%**
Flux de trésorerie disponibles[1]	**152 451**	(204)	**152 247**	142 078	**7,3**	**7,2**
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	**21 799**	(16)	**21 783**	31 660	**(31,1)**	**(31,2)**
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau[1]	**174 250**	(220)	**174 030**	173 738	**0,3**	**0,2**

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ce rapport de gestion fait référence à l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau de Cogeco Communications, car Cogeco Communications l'utilise pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur son ratio d'intensité du capital.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Bénéfice dilué par action ajusté	Le bénéfice dilué par action ajusté est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits) , ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, déduction faite, pour les éléments susmentionnés, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice dilué par action ajusté exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Variation selon un taux de change constant	La Société présente les variations de certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre.	La variation selon un taux de change constant, exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au moyen des taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Croissance des produits internes selon un taux de change constant et croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant	La direction utilise la croissance des produits internes selon un taux de change constant et la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Variation des produits et du BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus), exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, ajustée pour tenir compte de l'incidence des acquisitions. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est utilisée par la direction de Cogeco Communications pour évaluer les dépenses d'investissement engagées par Cogeco Communications et pour l'aider à prendre certaines décisions, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, afin de maintenir un certain niveau de produits. Cogeco Communications présente l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction de Cogeco Communications est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne signifie pas que cette incidence est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, divisées par les produits. Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Intensité du capital selon un taux de change constant et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant	La Société présente certaines mesures financières de Cogeco Communications sur la base d'un taux de change constant, notamment l'intensité du capital selon un taux de change constant et l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre sans que celles-ci ne soient faussées par l'incidence des variations des taux de change.	L'intensité du capital selon un taux de change constant est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant par les produits selon un taux de change constant. L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant par les produits selon un taux de change constant. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, y compris les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change et les produits selon un taux de change constant, sont des mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur ces mesures financières, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures représentant un total des secteurs

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco sont des mesures représentant un total des secteurs, comme il est présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Un rapprochement entre ces mesures financières déterminées et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité est présenté ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
BAIIA ajusté	Bénéfice de la période
Dépenses d'investissement nettes	Acquisitions d'immobilisations corporelles

Rapprochement du BAIIA ajusté

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
Bénéfice de la période	**108 396**	98 729
Impôts sur le résultat	**27 336**	19 381
Charges financières	**67 798**	84 294
Amortissements	**177 202**	160 364
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	**(9 648)**	3 265
BAIIA ajusté	**371 084**	366 033

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 7.2 « Activités d'investissement ».

Mesures de gestion du capital

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco et/ou Cogeco Communications sont des mesures de gestion du capital, comme il est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés et/ou aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et/ou de Cogeco Communications.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Endettement net	L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction et, de l'avis de la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications. L'endettement net est une composante du « ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ».	Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres Ajouter : – endettement bancaire Déduire : – trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation.
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté	Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté est une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications ainsi que les décisions relatives à leur structure du capital, notamment au sujet de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, et afin d'assurer la gestion du risque lié aux échéances de leur dette.	Endettement net divisé par le BAIIA ajusté des douze derniers mois.
Ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées	Le ratio du BAIIA ajusté sur les charges financières ajustées est une mesure utilisée par la direction et, selon la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer la santé financière de la Société et de Cogeco Communications et leur capacité à rembourser leur dette.	BAIIA ajusté des douze derniers mois divisé par les charges financières ajustées des douze derniers mois. Les charges financières ajustées sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Endettement à taux fixe	L'endettement à taux fixe est une mesure utilisée par la direction afin d'assurer la surveillance et la gestion de la structure du capital de la Société et de Cogeco Communications. La direction est d'avis que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications.	Capital de la dette à long terme à taux fixe divisé par le capital de la dette à long terme.

Mesures financières supplémentaires

Il est fait mention dans le présent rapport de gestion de l'intensité du capital de Cogeco Communications et des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, ainsi que de la marge du BAIIA ajusté des deux secteurs, en plus des indicateurs de rendement clés qu'utilisent la direction de Cogeco Communications et les investisseurs pour évaluer la performance de Cogeco Communications et ses dépenses d'investissement engagées pour maintenir un certain niveau de produits.

Mesures financières déterminées	Calcul
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté divisé par les produits
Intensité du capital	Dépenses d'investissement nettes divisées par les produits
Rendement des capitaux propres	Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société pour l'exercice divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société pour l'exercice

14. Renseignements financiers trimestriels supplémentaires

	Exercice 2025				Exercice 2024			Exercice 2023
Trimestres clos les	**30 novembre**	31 août	31 mai[1]	29 février[1]	30 novembre[1]	31 août[1]	31 mai[1]	28 février[1]
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	**$**	$	$	$	$	$	$	$
Opérations								
Produits	**764 960**	768 656	777 249	751 908	776 172	766 652	767 603	757 191
BAIIA ajusté	**371 084**	371 216	369 786	347 782	366 033	351 925	355 459	351 663
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	**(9 648)**	12 177	46 634	1 222	3 265	15 239	11 377	6 952
Perte de valeur des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill	**—**	15 229	—	—	—	—	88 000	—
Bénéfice de la période	**108 396**	81 437	75 285	93 930	98 729	90 521	33 314	102 592
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**29 809**	19 248	18 960	23 997	34 541	29 234	(34 473)	33 788
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	**27 221**	25 562	29 102	24 346	40 038	33 006	37 921	35 609
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**208 655**	326 723	335 126	286 382	236 919	284 370	283 180	206 843
Flux de trésorerie disponibles[1]	**152 451**	143 055	90 164	100 468	142 078	87 274	108 361	118 808
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**153 514**	156 577	172 404	181 234	153 789	207 434	190 121	173 674
Dépenses d'investissement nettes	**150 916**	154 570	169 754	171 756	146 667	178 481	170 258	156 832
Données par action[2] et informations connexes								
Bénéfice (perte) par action								
De base	**3,13**	2,02	1,99	2,32	2,23	1,89	(2,22)	2,17
Dilué	**3,09**	1,99	1,97	2,30	2,21	1,87	(2,22)	2,15
Dilué ajusté[3]	**2,82**	2,65	3,02	2,33	2,57	2,12	2,43	2,27
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué (en milliers)	**9 648**	9 648	9 643	10 429	15 598	15 602	15 513	15 702
Dividendes par action	**0,922**	0,854	0,854	0,854	0,854	0,731	0,731	0,731

(1) Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit des transactions de cession-bail. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

(3) Pour le trimestre clos le 31 mai 2023, le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droit de vote utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action ajusté comprenait 49 305 unités d'actions incitatives et 48 415 unités d'actions liées au rendement. Pour ce qui est du calcul de la perte diluée par action, ces unités de rémunération fondée sur des actions ont été considérées comme antidilutives en raison de la perte subie au cours de la période et, par conséquent, elles ont été exclues du calcul.

14.1 Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de Cogeco ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, les activités du secteur des médias sont soumises à certaines variations saisonnières.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestre clos le 30 novembre 2024

États consolidés intermédiaires du résultat net 37
États consolidés intermédiaires du résultat global 38
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres 39
États consolidés intermédiaires de la situation financière 40
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie 41
Notes annexes 42

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET
(non audité)

		Trimestres clos les 30 novembre	
	Notes	**2024**	2023
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)		**$**	$
Produits	*3*	**764 960**	776 172
Charges d'exploitation	*5*	**393 876**	410 139
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	*6*	**(9 648)**	3 265
Amortissements		**177 202**	160 364
Charges financières	*7*	**67 798**	84 294
Bénéfice avant impôts sur le résultat		**135 732**	118 110
Impôts sur le résultat	*8*	**27 336**	19 381
Bénéfice de la période		**108 396**	98 729
Bénéfice de la période attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		**29 809**	34 541
Participations ne donnant pas le contrôle		**78 587**	64 188
		108 396	98 729
Bénéfice par action			
De base	*9*	**3,13**	2,23
Dilué	*9*	**3,09**	2,21

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
(en milliers de dollars canadiens)	**$**	$
Bénéfice de la période	**108 396**	98 729
Autres éléments du résultat global		
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net		
Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie		
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture	**1 847**	(14 915)
Impôts sur le résultat connexes	**(489)**	3 952
	1 358	(10 963)
Ajustements au titre de l'écart de change		
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**94 339**	8 701
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger	**(20 241)**	(1 989)
Impôts sur le résultat connexes	**984**	(698)
	75 082	6 014
	76 440	(4 949)
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net		
Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies		
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	**(90)**	(574)
Impôts sur le résultat connexes	**24**	152
	(66)	(422)
	76 374	(5 371)
Résultat global de la période	**184 770**	93 358
Résultat global de la période attribuable aux :		
Propriétaires de la Société	**46 051**	31 952
Participations ne donnant pas le contrôle	**138 719**	61 406
	184 770	93 358

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserve au titre de paiements fondés sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués		
	$	$	$	$	$	$
	(note 12)		*(note 13)*			
Solde au 31 août 2023	104 882	10 380	60 197	750 404	2 517 286	3 443 149
Bénéfice de la période	—	—	—	34 541	64 188	98 729
Autres éléments du résultat global de la période	—	—	(2 372)	(217)	(2 782)	(5 371)
Résultat global de la période	—	—	(2 372)	34 324	61 406	93 358
Paiement fondé sur des actions (note 12 C))	—	457	—	—	764	1 221
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	—	(15)	—	—	215	200
Dividendes (note 12 B))	—	—	—	(13 193)	(24 391)	(37 584)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	(26)	26	—
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	1 362	(1 489)	—	127	—	—
Distribution aux employés par une filiale d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	—	(1 559)	—	122	1 437	—
Total des apports des (distributions aux) actionnaires	1 362	(2 606)	—	(12 970)	(21 949)	(36 163)
Solde au 30 novembre 2023	106 244	7 774	57 825	771 758	2 556 743	3 500 344
Solde au 31 août 2024	**56 433**	**12 493**	**44 531**	**696 980**	**2 570 422**	**3 380 859**
Bénéfice de la période	**—**	**—**	**—**	**29 809**	**78 587**	**108 396**
Autres éléments du résultat global de la période	**—**	**—**	**16 245**	**(3)**	**60 132**	**76 374**
Résultat global de la période	**—**	**—**	**16 245**	**29 806**	**138 719**	**184 770**
Paiement fondé sur des actions (note 12 C))	**—**	**577**	**—**	**—**	**757**	**1 334**
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle et autres	**—**	**(298)**	**—**	**—**	**2 695**	**2 397**
Dividendes (note 12 B))	**—**	**—**	**—**	**(8 686)**	**(27 608)**	**(36 294)**
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	**—**	**—**	**—**	**(143)**	**143**	**—**
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	**(2 819)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(2 819)**
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	**1 307**	**(1 471)**	**—**	**164**	**—**	**—**
Cession par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	**—**	**—**	**—**	**—**	**409**	**409**
Distribution aux employés par une filiale d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	**—**	**(855)**	**—**	**164**	**691**	**—**
Total des distributions aux actionnaires	**(1 512)**	**(2 047)**	**—**	**(8 501)**	**(22 913)**	**(34 973)**
Solde au 30 novembre 2024	**54 921**	**10 446**	**60 776**	**718 285**	**2 686 228**	**3 530 656**

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	*Notes*	**30 novembre 2024** **$**	31 août 2024 $
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	*14 C)*	**92 841**	77 746
Créances clients et autres débiteurs		**149 272**	131 929
Impôts sur le résultat à recevoir		**18 539**	16 073
Charges payées d'avance et autres		**48 905**	40 857
Instruments financiers dérivés		**17 075**	3 875
		326 632	270 480
Actifs non courants			
Autres actifs		**145 679**	138 688
Immobilisations corporelles	*10*	**3 400 025**	3 340 793
Immobilisations incorporelles		**3 911 819**	3 837 794
Goodwill		**2 205 197**	2 132 661
Instruments financiers dérivés		**30 907**	46 539
Actifs d'impôts différés		**5 491**	6 784
		10 025 750	9 773 739
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire		**6 068**	15 399
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		**344 049**	376 444
Provisions		**43 111**	58 882
Passifs d'impôts sur le résultat		**11 134**	8 679
Passifs sur contrat et autres passifs		**54 077**	61 736
Subventions gouvernementales reçues d'avance		**6 334**	8 740
Instruments financiers dérivés		**1 113**	240
Tranche courante de la dette à long terme	*11*	**351 728**	370 108
		817 614	900 228
Passifs non courants			
Dette à long terme	*11*	**4 752 299**	4 594 057
Instruments financiers dérivés		**3 597**	8 257
Passifs sur contrat et autres passifs		**10 051**	9 697
Avantages du personnel		**14 782**	12 697
Passifs d'impôts différés		**896 751**	867 944
		6 495 094	6 392 880
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	*12 A)*	**54 921**	56 433
Réserve au titre de paiements fondés sur des actions		**10 446**	12 493
Cumul des autres éléments du résultat global	*13*	**60 776**	44 531
Bénéfices non distribués		**718 285**	696 980
		844 428	810 437
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		**2 686 228**	2 570 422
		3 530 656	3 380 859
		10 025 750	9 773 739

COGECO INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	*Notes*	Trimestres clos les 30 novembre **2024** **$**	2023 $
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice de la période		**108 396**	98 729
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Amortissements		**177 202**	160 364
Charges financières	*7*	**67 798**	84 294
Impôts sur le résultat	*8*	**27 336**	19 381
Paiement fondé sur des actions		**3 418**	499
Profit sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail	*10*	**(16 457)**	(113)
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations		**478**	201
		368 171	363 355
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	*14 A)*	**(80 652)**	(58 495)
Intérêts payés		**(63 816)**	(65 038)
Impôts sur le résultat payés		**(15 048)**	(2 903)
		208 655	236 919
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		**(153 514)**	(153 789)
Acquisition de licences de spectre		**(3 522)**	—
Subventions reçues d'avance et autres		**187**	180
Produit de transactions de cession-bail et d'autres cessions d'immobilisations corporelles	*10*	**19 622**	255
		(137 227)	(153 354)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Diminution de l'endettement bancaire		**(9 331)**	(2 212)
Augmentation nette des facilités de crédit rotatif		**31 821**	156 639
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction		**—**	1 656 208
Remboursement des billets et des facilités de crédit		**(42 196)**	(2 129 215)
Remboursement des obligations locatives		**(3 034)**	(2 100)
Augmentation des coûts de transaction différés		**—**	(1 801)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	*12 A)*	**(2 819)**	—
Émission d'actions subalternes à droit de vote par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle		**2 911**	200
Dividendes sur actions à droits de vote multiples et actions subalternes à droit de vote versés	*12 B)*	**(8 686)**	(13 193)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote versés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle	*12 B)*	**(27 608)**	(24 391)
		(58 942)	(359 865)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère		**2 609**	(633)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**15 095**	(276 933)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		**77 746**	363 854
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	*14 C)*	**92 841**	86 921

1. Nature des activités

Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») est une société de portefeuille qui exerce ses activités dans le secteur des télécommunications et des médias. Sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») est une société de télécommunications qui fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire aux clientèles résidentielle et d'affaires au Canada et aux États-Unis. Plus récemment, Cogeco Communications a élargi son offre de services pour inclure les services sans fil dans la plupart des États américains où elle exerce ses activités. Sa filiale Cogeco Média exploite 21 stations de radio au Canada, principalement dans la province de Québec, ainsi qu'une agence de presse.

Cogeco est une société ouverte canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CGO ». Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications sont également inscrites à la TSX sous le symbole « CCA ». Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville Marie, bureau 3301, Montréal (Québec) H3B 3N2.

Les résultats d'exploitation pour la période intermédiaire ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation pour l'ensemble de l'exercice. La Société ne s'attend pas à ce que la saisonnalité soit un facteur significatif sur le plan de ses résultats trimestriels.

2. Base d'établissement et développements en matière de méthodes comptables

A) Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société et l'autorisation de publication a été donnée le 13 janvier 2025. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul que celles suivies par la Société dans ses états financiers consolidés annuels de 2024. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société. Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés de l'exercice 2025.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

B) Écart de change

Les taux de change utilisés pour convertir les résultats de Breezeline, l'établissement à l'étranger de la Société, s'établissent comme suit :

	Taux de clôture		Taux moyens pour les trimestres clos les 30 novembre	
	30 novembre 2024	31 août 2024	**2024**	2023
Dollar américain par rapport au dollar canadien	**1,4010**	1,3491	**1,3759**	1,3654

C) Développements en matière de méthodes comptables

Application initiale des modifications aux normes comptables

Accords de financement de fournisseurs – modifications d'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2023, l'IASB a publié le document Accords de financement de fournisseurs, qui a modifié IAS 7 et IFRS 7, et qui présente de nouvelles exigences de présentation de l'information afin d'accroître la transparence des accords de financement de fournisseurs et de leur incidence sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une société. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024, mais une application anticipée est permise. La Société a appliqué ces modifications avec prise d'effet le 1er septembre 2024, et celles-ci n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes ont été publiées par l'IASB et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*	En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.
IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises : • amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation; • amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont présentés dans l'état du résultat net; et • indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes. IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir dans ceux-ci.

3. Produits

Trimestres clos les 30 novembre

	Cogeco Communications									
	Secteur des télécommunications au Canada		Secteur des télécommunications aux États-Unis		Sous-total		Autres		Données consolidées	
	2024	2023	**2024**	2023	**2024**	2023	**2024**	2023	**2024**	2023
	$	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Services résidentiels[1]	**312 277**	315 200	**312 253**	322 079	**624 530**	637 279	**—**	—	**624 530**	637 279
Services commerciaux	**48 363**	44 902	**44 583**	45 145	**92 946**	90 047	**—**	—	**92 946**	90 047
Autres[2]	**16 626**	16 346	**4 593**	4 017	**21 219**	20 363	**26 265**	28 483	**47 484**	48 846
	377 266	376 448	**361 429**	371 241	**738 695**	747 689	**26 265**	28 483	**764 960**	776 172

(1) Comprennent les produits des abonnés résidentiels des services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire, ainsi que des abonnés résidentiels de gros.

(2) Comprend essentiellement les produits en provenance des fournisseurs Internet fondés sur les services de gros et les recettes publicitaires.

4. Information sectorielle

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis. Le tableau ci-dessous présente les informations relatives à chaque secteur à présenter. Le BAIIA ajusté, qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation, est utilisé pour évaluer la performance de chaque secteur, car la direction est d'avis que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer leurs résultats et prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

Dans les tableaux ci-dessous, la colonne intitulée « Autres » comprend les résultats de Cogeco Média et les activités du siège social de Cogeco, ainsi que les éliminations de consolidation.

Trimestre clos le 30 novembre 2024

	Cogeco Communications					
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total	Autres	Données consolidées
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Produits[1]	**377 266**	**361 429**	**—**	**738 695**	**26 265**	**764 960**
Charges d'exploitation	**177 788**	**182 617**	**8 153**	**368 558**	**25 318**	**393 876**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**—**	**—**	**4 922**	**4 922**	**(4 922)**	**—**
BAIIA ajusté	**199 478**	**178 812**	**(13 075)**	**365 215**	**5 869**	**371 084**
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)				**(9 958)**	**310**	**(9 648)**
Amortissements				**175 899**	**1 303**	**177 202**
Charges financières				**65 489**	**2 309**	**67 798**
Bénéfice avant impôts sur le résultat				**133 785**	**1 947**	**135 732**
Impôts sur le résultat				**26 625**	**711**	**27 336**
Bénéfice de la période				**107 160**	**1 236**	**108 396**
Dépenses d'investissement nettes[2]	**74 161**	**73 727**	**2 757**	**150 645**	**271**	**150 916**

	Trimestre clos le 30 novembre 2023					
	Cogeco Communications					
	Secteur des télécommunications au Canada	Secteur des télécommunications aux États-Unis	Activités du siège social et éliminations	Sous-total	Autres	Données consolidées
	$	$	$	$	$	$
Produits[1]	376 448	371 241	—	747 689	28 483	776 172
Charges d'exploitation	180 094	193 071	10 326	383 491	26 648	410 139
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	5 238	5 238	(5 238)	—
BAIIA ajusté	196 354	178 170	(15 564)	358 960	7 073	366 033
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais				2 616	649	3 265
Amortissements				159 200	1 164	160 364
Charges financières				83 294	1 000	84 294
Bénéfice avant impôts sur le résultat				113 850	4 260	118 110
Impôts sur le résultat				18 098	1 283	19 381
Bénéfice de la période				95 752	2 977	98 729
Dépenses d'investissement nettes[2]	87 836	55 853	2 738	146 427	240	146 667

(1) Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, les produits par marché géographique comprennent 403,5 millions $ au Canada et 361,4 millions $ aux États-Unis. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, les produits comprennent 404,9 millions $ au Canada et 371,2 millions $ aux États-Unis.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend les subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles. Se reporter à la note 14 B) pour un rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

5. Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	**134 358**	141 604
Coûts de prestations de service[1]	**187 101**	190 203
Coûts liés aux clients[2]	**35 250**	32 300
Autres achats externes[3]	**37 167**	46 032
	393 876	410 139

(1) Comprennent les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les frais de franchise et les coûts de réseau.

(2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.

(3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles de bureaux, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») et les autres frais d'administration.

6. Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Frais d'acquisition, d'intégration et autres frais	**1 303**	179
Frais de restructuration	**1 129**	466
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords	**1 764**	2 620
Profit sur transactions de cession-bail	**(13 844)**	—
	(9 648)	3 265

7. Charges financières

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	**72 343**	69 653
Intérêts sur les obligations locatives	**1 004**	708
Perte à l'extinction d'une dette[1]	**—**	16 880
Perte nette (profit net) de change	**1 959**	(1 626)
Produits d'intérêts et autres produits	**(2 749)**	(1 447)
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif[2]	**(5 330)**	(466)
Autres	**571**	592
	67 798	84 294

(1) Liée au remboursement anticipé de la tranche 1 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et à la modification de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang en septembre 2023.

(2) Se rapportent principalement à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux. Pour le trimestre clos le 30 novembre 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré utilisé pour l'inscription à l'actif des coûts d'emprunt était de 6,0 % (6,9 % pour la période comparative de l'exercice précédent).

8. Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Exigibles	**15 126**	8 042
Différés	**12 210**	11 339
	27 336	19 381

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux prévus par la loi du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	**135 732**	118 110
Taux d'imposition combiné canadien	**26,5 %**	26,5 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	**35 969**	31 299
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	**(167)**	(155)
Comptabilisation d'une perte en capital non comptabilisée antérieurement	**(2 338)**	—
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	**(1 797)**	699
Impôt minimum mondial selon le Pilier Deux	**2 518**	—
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	**(7 271)**	(12 682)
Autres	**422**	220
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	**27 336**	19 381
Taux d'impôt effectif	**20,1 %**	16,4 %

9. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**29 809**	34 541
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**9 518 821**	15 512 563
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	**64 699**	42 445
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	**64 552**	43 328
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**9 648 072**	15 598 336

10. Immobilisations corporelles

Transaction de cession-bail

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a conclu la vente d'un immeuble en Ontario et sa reprise à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire. Dans le cadre de cette transaction, la Société a comptabilisé un profit de 13,8 millions $ au poste Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits).

11. Dette à long terme

	30 novembre 2024	31 août 2024
	$	$
Billets et facilités de crédit	**4 998 624**	4 866 353
Obligations locatives	**88 309**	80 718
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	**17 094**	17 094
	5 104 027	4 964 165
Moins : tranche courante	**351 728**	370 108
	4 752 299	4 594 057

Billets et facilités de crédit

	Échéance	Taux d'intérêt effectif[1]	30 novembre 2024	31 août 2024
		%	**$**	$
Société				
Facilité de crédit à terme rotatif				
Emprunt renouvelable	Mai 2029	5,17	**72 000**	59 000
Facilité de crédit à terme non rotatif	Décembre 2026	5,22	**70 920**	71 833
Filiales				
Facilité de crédit à terme rotatif				
Emprunt renouvelable – 252 millions $ US (237,5 millions $ US au 31 août 2024)	Mai 2029	4,95 [2]	**353 052**	320 411
Billets garantis de premier rang				
Série A – 25 millions $ US	—	—	**—**	33 727
Série B – 150 millions $ US	Septembre 2026	4,29	**209 989**	202 181
Billets garantis de premier rang – 215 millions $ US	Juin 2025	4,30	**301 123**	289 925
Billets garantis de premier rang – série 1	Septembre 2031	2,99	**497 666**	497 588
Billets garantis de premier rang – série 2	Février 2033	5,30	**298 334**	298 293
Billets non garantis de premier rang	Février 2029	6,13	**271 843**	271 677
Facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang	Novembre 2042	—	**—**	—
Facilités de crédit de premier rang				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang				
Tranche 2 – 875,3 millions $ US (877,5 millions $ US au 31 août 2024)	Septembre 2028	4,17 [3]	**1 213 539**	1 170 893
Tranche 3 – 769,2 millions $ US (771,1 millions $ US au 31 août 2024)	Septembre 2030	7,63 [4]	**1 059 662**	1 023 005
Crédit agricole – 471,4 millions $ US (472,6 millions $ US au 31 août 2024)	Septembre 2028	7,82 [5]	**650 496**	627 820
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang	Septembre 2028	—	**—**	—
			4 998 624	4 866 353
Moins : tranche courante			**338 744**	359 220
			4 659 880	4 507 133

(1) Taux d'intérêt effectif au 30 novembre 2024, qui exclut l'incidence des coûts de transaction différés et des commissions d'engagement, mais qui inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises en cours, selon le cas.

(2) Un montant de 227 millions $ US prélevé sur la facilité de crédit à terme rotatif de Cogeco Communications a été couvert jusqu'au 10 janvier 2025, au moyen d'une convention de swaps de devises qui fixe le montant remboursable à l'échéance à 319,2 millions $.

(3) En date du 30 novembre 2024, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 800 millions $ US au titre de la tranche 2 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR, ou le taux SOFR plancher de 39 points de base s'il est plus élevé, à des taux fixes allant de 1,17 % à 1,44 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 31 octobre 2025 et le 31 juillet 2027. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(4) En date du 30 novembre 2024, une filiale américaine avait des conventions de swaps de taux d'intérêt existantes visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant de 300 millions $ US au titre de la tranche 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR à des taux fixes allant de 4,01 % à 4,18 %, plus l'écart de crédit applicable, pour des échéances variant entre le 28 février 2027 et le 28 février 2029. Le taux d'intérêt effectif inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt en cours.

(5) Le taux d'intérêt effectif n'inclut pas l'incidence d'un rabais de taux obtenu en vertu d'un programme de ristourne, qui est incluse au poste Produits d'intérêts et autres produits dans les charges financières.

Filiales

Billets garantis de premier rang

Cogeco Communications a racheté ses billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions $ US, à leur échéance en septembre 2024.

12. Capital social

A) Émis et payé

	Actions à droits de vote multiples		Actions subalternes à droit de vote	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
		$		$
Émis et en circulation, 30 novembre 2024 et 31 août 2024	**1 602 217**	**10**	**8 040 562**	**64 347**
Actions détenues en fiducie, 31 août 2024[1]	**—**	**—**	**(121 193)**	**(7 924)**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**—**	**—**	**(46 429)**	**(2 819)**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**—**	**—**	**19 994**	**1 307**
Actions détenues en fiducie, 30 novembre 2024[1]	**—**	**—**	**(147 628)**	**(9 436)**
Émis et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, 30 novembre 2024	**1 602 217**	**10**	**7 892 934**	**54 911**

(1) Actions détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement.

B) Dividendes

Les tableaux suivants présentent un sommaire des dividendes déclarés pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote de la Société et de Cogeco Communications au cours des trimestres clos les 30 novembre 2024 et 2023.

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)	
			Cogeco	Cogeco Communications
31 octobre 2024	**14 novembre 2024**	**28 novembre 2024**	**0,922**	**0,922**
1er novembre 2023	15 novembre 2023	29 novembre 2023	0,854	0,854

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Attribuables aux propriétaires de la Société		
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**1 477**	1 368
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**7 209**	11 825
	8 686	13 193
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**27 608**	24 391

Au cours de sa réunion du 13 janvier 2025, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende trimestriel de 0,922 $ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 10 février 2025 aux actionnaires inscrits en date du 27 janvier 2025. La Société indique par les présentes que tous les dividendes sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

C) Régimes de paiement fondé sur des actions

Le tableau suivant présente la charge de rémunération comptabilisée relativement aux régimes de paiement fondé sur des actions de la Société et de Cogeco Communications.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Options sur actions	**285**	409
Droits à l'appréciation d'actions	**60**	—
Unités d'actions incitatives	**467**	236
Unités d'actions liées au rendement	**582**	576
Unités d'actions différées	**2 055**	(722)
	3 449	499

Options sur actions et droits à l'appréciation d'actions

Régimes d'options sur actions	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à leurs hauts dirigeants et employés désignés canadiens des régimes d'options sur actions. La Société n'émet plus d'options sur actions en vertu de son propre régime, puisque les options sur actions émises par Cogeco Communications sont offertes aux hauts dirigeants et employés désignés des deux sociétés. Le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les droits de ces options attribuées sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options d'achat sont attribuées et peuvent être exercées sur une période de dix ans.
Régime de droits à l'appréciation d'actions	Cogeco Communications offre à ses hauts dirigeants et employés désignés aux États-Unis un régime de droits à l'appréciation d'actions. Les droits à l'appréciation d'actions sont réglés en trésorerie et sont acquis également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces droits sont attribués et peuvent être exercés sur une période de dix ans. La valeur des droits à l'appréciation d'actions est liée au rendement des actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications. Au moment de l'acquisition des droits, les droits à l'appréciation d'actions donnent à un participant le droit de recevoir un paiement en trésorerie fondé sur l'augmentation de la valeur de marché des actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications entre la date d'attribution et la date d'exercice.

En vertu des régimes d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions de Cogeco Communications, les variations du nombre d'options sur actions et de droits à l'appréciation d'actions en circulation pour le trimestre clos le 30 novembre 2024 se sont établies comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits à l'appréciation d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		$		$
En circulation au 31 août 2024	**1 017 216**	**80,16**	**32 607**	**61,62**
Attribués	**215 231**	**70,83**	**45 766**	**70,83**
Exercés[1]	**(47 004)**	**61,93**	**(3 181)**	**61,62**
Annulés	**(49 102)**	**98,12**	**—**	**—**
En circulation au 30 novembre 2024	**1 136 341**	**78,37**	**75 192**	**67,22**
Pouvant être exercés au 30 novembre 2024	**621 141**	**85,01**	**3 340**	**61,62**

(1) Pour les options et les droits à l'appréciation d'actions exercés pendant le trimestre, le prix moyen pondéré de l'action était de 69,81 $ et de 71,39 $, respectivement.

Unités d'actions incitatives, unités d'actions liées au rendement et unités d'actions différées

Régimes d'unités d'actions incitatives	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent à l'intention de leurs hauts dirigeants et employés désignés des régimes d'unités d'actions incitatives. Les droits des unités d'actions incitatives sont acquis après trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Les unités d'actions incitatives sont réglées en actions subalternes à droit de vote, sauf pour les employés aux États-Unis, dont les unités d'actions incitatives sont réglées en trésorerie. Afin de couvrir les fluctuations du prix de l'action, deux fiducies ont été créées pour acquérir des actions subalternes à droit de vote de la Société et de Cogeco Communications sur le marché boursier aux fins du règlement en actions des unités d'actions incitatives. Les fiduciaires ont reçu des instructions visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote des deux sociétés sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions subalternes à droit de vote acquises et détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives est présentée en diminution du capital social ou de la participation ne donnant pas le contrôle.
Régimes d'unités d'actions liées au rendement	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, offrent des régimes d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de leurs hauts dirigeants et employés désignés. Les droits sur les unités d'actions liées au rendement sont acquis après trois ans moins un jour, sous réserve du niveau d'atteinte des objectifs de rendement établis par le conseil d'administration au moment de l'attribution. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis. L'incidence de toute variation du nombre d'unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis est comptabilisée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en actions subalternes à droit de vote, sauf pour les employés aux États-Unis, dont les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie. Afin de couvrir les fluctuations du prix de l'action, deux fiducies ont été créées pour acquérir des actions subalternes à droit de vote de la Société et de Cogeco Communications sur le marché boursier aux fins du règlement en actions des unités d'actions liées au rendement. Les fiduciaires ont reçu des instructions visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote des deux sociétés sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Ces fiducies, considérées comme des entités ad hoc, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions subalternes à droit de vote acquises et détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement est présentée en diminution du capital social ou de la participation ne donnant pas le contrôle.
Régimes d'unités d'actions différées	La Société et sa filiale, Cogeco Communications, ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement et le maintien en fonction d'administrateurs compétents aux conseils d'administration de la Société et de sa filiale. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables et payables en espèces ou en actions lorsqu'un membre quitte le conseil ou décède.

En vertu des régimes de paiement fondé sur des actions de la Société, les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation pour le trimestre clos le 30 novembre 2024 se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
En circulation au 31 août 2024	**61 693**	**62 722**	**100 785**
Attribuées/émises[1]	**21 498**	**21 498**	**—**
Unités supplémentaires attribuées, liées au rendement	**—**	**—**	**—**
Distribuées/rachetées	**(9 775)**	**(10 219)**	**—**
Annulées	**—**	**(1 134)**	**—**
Équivalents de dividendes	**—**	**1 127**	**1 560**
En circulation au 30 novembre 2024	**73 416**	**73 994**	**102 345**

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités et des unités d'actions liées au rendement attribuées au cours du trimestre était de 61,59 $.

En vertu des régimes de paiement fondé sur des actions de Cogeco Communications, les variations du nombre d'unités d'actions incitatives, d'unités d'actions liées au rendement et d'unités d'actions différées en circulation pour le trimestre clos le 30 novembre 2024 se sont établies comme suit :

	Unités d'actions incitatives	Unités d'actions liées au rendement	Unités d'actions différées
En circulation au 31 août 2024	**63 951**	**107 888**	**123 182**
Attribuées/émises[1]	**25 190**	**214 739**	**—**
Unités supplémentaires attribuées, liées au rendement	**—**	**348**	**—**
Distribuées/rachetées	**(12 516)**	**(20 040)**	**—**
Annulées	**(2 563)**	**(2 864)**	**—**
Équivalents de dividendes	**—**	**4 140**	**1 699**
En circulation au 30 novembre 2024	**74 062**	**304 211**	**124 881**

(1) La juste valeur moyenne pondérée des unités d'actions incitatives et des unités d'actions liées au rendement attribuées au cours du trimestre était de 70,83 $.

13. Cumul des autres éléments du résultat global

	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Écart de change	Total
	$	$	$
Solde au 31 août 2023	27 031	33 166	60 197
Autres éléments du résultat global	(3 864)	1 492	(2 372)
Solde au 30 novembre 2023	23 167	34 658	57 825
Solde au 31 août 2024	**12 971**	**31 560**	**44 531**
Autres éléments du résultat global	**385**	**15 860**	**16 245**
Solde au 30 novembre 2024	**13 356**	**47 420**	**60 776**

14. Information supplémentaire sur les flux de trésorerie

A) Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Créances clients et autres débiteurs	**(14 841)**	71
Charges payées d'avance et autres	**(7 373)**	(14 464)
Autres actifs	**(5 441)**	(7 846)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**(28 194)**	(29 841)
Provisions	**(15 769)**	(6 207)
Passifs sur contrat et autres passifs	**(9 034)**	(208)
	(80 652)	(58 495)

B) Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la note 4.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**153 514**	153 789
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	**(2 598)**	(7 122)
Dépenses d'investissement nettes	**150 916**	146 667

C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 novembre 2024	31 août 2024
	$	$
Trésorerie	**86 507**	69 006
Trésorerie avec restrictions d'utilisation	**6 334**	8 740
	92 841	77 746

15. Instruments financiers

A) Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2024 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 30 novembre 2024 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente le montant utilisé et le solde disponible en vertu des facilités de crédit à terme rotatif de la Société et de Cogeco Communications au 30 novembre 2024.

	Montant total	Montant utilisé	Solde disponible
Société			
Facilité de crédit à terme rotatif	100,0 millions $	72,0 millions $	28,0 millions $
Cogeco Communications			
Facilité de crédit à terme rotatif	750,0 millions $	358,3 millions $	391,7 millions $
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang - filiales américaines	350,3 millions $	3,8 millions $	346,5 millions $
	(250,0 millions $ US)	(2,7 millions $ US)	(247,3 millions $ US)

Risque de taux d'intérêt

Le 30 novembre 2024, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit à terme non rotatif de la Société ainsi que de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 30 novembre 2024.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé[1]	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie[2]	300 millions $ US	Taux SOFR à terme	4,01 % – 4,18 %	Février 2027 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie	800 millions $ US	Taux SOFR à terme assorti d'un taux plancher de 39 points de base	1,17 % – 1,44 %	Octobre 2025 à juillet 2027	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) Des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 250 millions $ US sont arrivés à échéance en novembre 2024, ce qui porte la couverture en cours à 300 millions $ US (550 millions $ US au 31 août 2024). En décembre 2024, de nouveaux swaps de taux d'intérêt fixes d'un montant de 250 millions $ US ont été conclus, assortis d'échéances allant de février 2028 à février 2029 et de taux d'intérêt allant de 3,82 % à 3,85 %.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte des facilités à taux variable se traduirait par une augmentation (diminution) d'environ 19,2 millions $ des charges financières annuelles de la Société, en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 30 novembre 2024.

B) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	30 novembre 2024		31 août 2024	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Billets et facilités de crédit	**4 998 624**	**5 013 468**	4 866 353	4 792 120

C) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour assurer le développement des entreprises au moyen d'acquisitions, d'occasions de croissance interne et d'innovations. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, du cadre réglementaire, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants, l'émission ou le rachat de titres de capitaux propres et les distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'endettement bancaire et la dette à long terme.

Le 30 novembre 2024 et le 31 août 2024, la Société et sa filiale, Cogeco Communications, se conformaient à toutes les clauses restrictives et n'étaient assujetties à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

Société

L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction pour évaluer le levier financier de la Société. Le rapprochement entre l'endettement net et la dette à long terme se présente comme suit :

	30 novembre 2024	31 août 2024
Dette à long terme, y compris la tranche courante	**5 104 027**	4 964 165
Escomptes, coûts de transaction et autres	**49 152**	47 036
Dette à long terme avant escomptes, coûts de transaction et autres	**5 153 179**	5 011 201
Endettement bancaire	**6 068**	15 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation[1]	**(86 507)**	(69 006)
Endettement net	**5 072 740**	4 957 594

(1) Se reporter à la note 14 C).

Cogeco Communications

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications.

Aux dates présentées ou pour les périodes de douze mois closes à ces dates	**30 novembre 2024**	31 août 2024
Composantes des ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net[1]	**4 907 478**	4 803 629
BAIIA ajusté[2]	**1 448 569**	1 442 314
Charges financières ajustées[2]	**259 885**	260 810
Ratios d'endettement et de couverture		
Endettement net / BAIIA ajusté	**3,4**	3,3
BAIIA ajusté / charges financières ajustées	**5,6**	5,5

(1) L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période.

(2) Le BAIIA ajusté et les charges financières ajustées reflètent le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

16. Transactions entre parties liées

Honoraires de gestion et autres transactions entre parties liées

Cogeco est la société mère de Cogeco Communications et détenait 28,4 % des actions de participation de Cogeco Communications au 30 novembre 2024, représentant 79,9 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Le tableau suivant présente les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications pour les services de direction et d'administration reçus de Cogeco en vertu de la convention de services de gestion.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Honoraires de gestion versés par Cogeco Communications	**4 922**	5 238

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des trimestres clos les 30 novembre 2024 et 2023, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

	Trimestres clos les 30 novembre	
(en nombre d'unités)	**2024**	2023
Options sur actions	**143 978**	—
Unités d'actions liées au rendement	**89 991**	—

Le tableau qui suit présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trimestres clos les 30 novembre	
	2024	2023
	$	$
Options sur actions	**198**	222
Unités d'actions incitatives	**40**	—
Unités d'actions liées au rendement	**255**	99
Unités d'actions différées	**36**	—
	529	321

Statistiques sur les unités de service primaire

	30 novembre 2024	31 août 2024	31 mai 2024	29 février 2024	30 novembre 2023
DONNÉES CONSOLIDÉES					
Foyers câblés[1]	**3 873 115**	3 863 637	3 849 846	3 838 038	3 813 534
Unités de service primaire[1][2]	**2 881 126**	2 899 958	2 921 403	2 942 235	2 951 057
Abonnés au service Internet	**1 541 263**	1 536 298	1 535 322	1 537 340	1 528 754
Abonnés au service de vidéo	**849 625**	866 135	881 448	893 646	906 817
Abonnés au service de téléphonie filaire	**490 238**	497 525	504 633	511 249	515 486
CANADA					
Foyers câblés[1]	**2 104 532**	2 098 262	2 089 834	2 084 425	2 063 949
Unités de service primaire[1][2]	**1 868 636**	1 869 963	1 872 290	1 875 388	1 873 244
Abonnés au service Internet	**903 390**	892 699	882 992	877 113	865 468
Abonnés au service de vidéo	**596 841**	604 824	612 701	618 707	626 672
Abonnés au service de téléphonie filaire	**368 405**	372 440	376 597	379 568	381 104
ÉTATS-UNIS					
Foyers câblés	**1 768 583**	1 765 375	1 760 012	1 753 613	1 749 585
Unités de service primaire[2]	**1 012 490**	1 029 995	1 049 113	1 066 847	1 077 813
Abonnés au service Internet	**637 873**	643 599	652 330	660 227	663 286
Abonnés au service de vidéo	**252 784**	261 311	268 747	274 939	280 145
Abonnés au service de téléphonie filaire	**121 833**	125 085	128 036	131 681	134 382

(1) Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, des ajustements ont été apportés aux foyers câblés et aux unités de service primaire à la suite de la finalisation du calcul détaillé du nombre d'unités et de foyers câblés acquis dans le cadre de la récente acquisition de Niagara Regional Broadband Network, afin de les inclure. Le 5 février 2024, 5 868 foyers câblés et 4 806 unités de service primaire (2 691 pour Internet, 223 pour la vidéo et 1 892 pour la téléphonie filaire) ont été ajoutés relativement à l'acquisition de Niagara Regional Broadband Network. Ce changement a été appliqué aux chiffres comparatifs de façon rétrospective.

(2) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile.